

Relations avec le Grand-Duché de Luxembourg : une stratégie gagnante

► Lire en page 3



Les 2^{èmes} Rencontres de l'Agglo avec pour invité d'honneur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Ministre de la Défense du Grand-Duché de Luxembourg ont confirmé une fois encore la responsabilité qui est la nôtre, s'agissant de l'organisation d'un ensemble transfrontalier solide, reposant sur des partenariats concrets.

À l'heure où la France réfléchit à sa future organisation territoriale, le Nord mosellan, prenant appui sur notre détermination partagée avec les forces vives luxembourgeoises à construire une métropole de projets, doit lui aussi s'inscrire dans cette démarche. Non seulement elle correspond à l'attente vive de nos habitants, si nombreux à être concernés par l'emploi frontalier, mais surtout, elle seule permettra de rendre visible nos territoires en Europe, en élargissant le périmètre de nos actions dans le domaine de l'économie, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la santé, de la culture...

De cette conviction profonde, doublée d'une volonté d'agir, émergera, j'en suis sûr, un **projet transfrontalier exemplaire**.

C'est dans ce contexte que notre Communauté d'Agglomération et les quatre Communautés de Communes du Nord mosellan - qui représentent 170 000 habitants - ont fait le choix de ne pas adhérer à l'association Aire Urbaine Metz - Thionville - Briey, la relation avec le Luxembourg étant totalement absente de ses objectifs.

Et parce que notre Communauté, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, contribue jour après jour à la compétitivité et au rayonnement de son territoire, en aménageant des Zones d'Activité attractives, en développant des services de proximité de très grande qualité, tels les équipements d'accueil de la Petite enfance, en portant de grands projets économiques comme Europort Lorraine, ou touristiques à l'image de la Base de loisirs nautiques de Basse-Ham, elle est d'évidence identifiée comme **le partenaire indispensable d'une dynamique transfrontalière gagnante**.

Cette nouvelle édition de votre *Journal de l'Agglo* en porte témoignage.

Patrick Weiten
Président de la Communauté d'Agglomération
1^{er} Vice-Président du Conseil Général
Maire de Yutz



Jean-Marie Halsdorf, invité des 2^{èmes} Rencontres de l'Agglo le 20 mai dernier



Angevillers
Basse-Ham
Fontoy
Havange
Illange
Kuntzig
Lommerange
Manom
Rochonvillers
Terville
Thionville
Tressange
Yutz

Développement économique _____ p 2-3

- Zoom sur Buchel
- Transfrontalier : un avenir partagé
- L'IUT de Thionville - Yutz

Actualités communautaires _____ p 4-5

- Europort Lorraine, l'exemple de Dourges
- Le Conseil de Développement au travail
- Actualités travaux : chantiers assainissement et base de loisirs nautiques

Cohésion sociale _____ p 6-7

- Petite enfance : 120 places d'accueil pour les enfants de l'Agglo
- Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale

En bref et en images _____ p 8

- L'Agglo sur le terrain
- Une nouvelle expo sur le patrimoine en septembre

L'esprit d'entreprendre souffle sur Buchel !

Composante importante de la Zone d'Activité communautaire de Metzange-Buchel, le site de Buchel, en lisière de Veymerange à Thionville, séduit de nombreux investisseurs. Que ce soit sur le Pôle de loisirs, situé dans le prolongement immédiat de Kinopolis, ou un peu plus loin le site de la Zone artisanale et de services, les aménagements vont bon train.



Les élus communautaires, et notamment le Vice-Président délégué au Développement économique, Denis Schitz, qui accompagnaient le Président Weiten le 8 juin dernier à une matinée de rencontres avec les responsables d'entreprise qui ont fait le choix de ce site, ont pu le vérifier sur place.

Sur la Zone artisanale tout d'abord, trois entreprises ont installé leurs locaux d'activité. Elles seront bientôt rejointes par neuf autres, dont les demandes de terrain ont fait l'objet d'un agrément par le Conseil de Communauté. À charge pour elles de confirmer leur engagement en passant à la phase de l'acquisition foncière proprement dite, puis de la conception du projet architectural et de l'obtention du permis de construire, une étape qui concerne l'Agglo au premier chef, l'instruction des dossiers d'urbanisme constituant l'une de ses compétences.

Priorité aux entreprises artisanales et de services

Après CAROW Cheminées, PUM Plastiques (négoce de matériaux plastiques pour le BTP) et EGIB (entreprise générale d'électricité), qui ont élu domicile à l'entrée du site, ce sont quatre entreprises, notamment des secteurs de la vente automobile, de la toiture et du gardiennage - sécurité qui les rejoindront bientôt.

Et lors de sa réunion du 17 juin dernier, le Conseil de Communauté a donné son agrément à cinq nouvelles entreprises, spécialisées dans la construction, mais aussi dans le transport sanitaire ou la gestion durable des bâtiments.



Ainsi, 48 mois après l'ouverture de la commercialisation, **80 % du foncier a aujourd'hui trouvé preneur, pour 12 entreprises représentant 200 emplois.**

**Ici,
sur le site de Buchel**
la Communauté d'Agglomération
Portes de France-Thionville
aménage une zone d'activités
artisanales et tertiaires

5 Hectares
Parcelles de 2000 à 5500 m²

Contact : 03 82 526 526
www.agglo-thionville.fr

Désormais, il ne reste plus que cinq parcelles à vendre et Buchel aura fait le plein !

Un pôle dédié aux loisirs

L'attractivité du complexe de cinémas et le positionnement optimal du site directement raccordé au réseau autoroutier a joué un rôle moteur dans le choix d'implantation de nombreuses enseignes des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et des loisirs.



L'hôtel en construction

Après l'ouverture de deux établissements de restauration à chaque extrémité de la Zone et d'une enseigne de jeux laser, seront opérationnels dans quelques semaines, une brasserie, une crêperie, un autre spécialiste de la restauration rapide et une salle de fitness.

Avant la fin du mois d'août, l'ensemble de ces activités nouvelles aura démarré. Il ne restera plus qu'à attendre la fin des aménagements de l'hôtel de 72 chambres à l'enseigne Enzo - l'hôtel de Buchel sera le 8^{ème} de la chaîne - dont l'ouverture est programmée pour la fin de l'année.

En 2011 enfin, un bowling verra le jour sur le terrain restant disponible en haut de la Zone (face à McDo), tandis qu'à l'entrée du site, un projet lié à la grande distribution et au commerce par Internet est en voie de finalisation.

Il ne subsiste plus qu'une unique parcelle à l'arrière du site que l'investisseur **Manulor** continue à promouvoir en vue de sa commercialisation prochaine.

Au total, le Pôle de loisirs aura généré **150 emplois locaux, majoritairement au bénéfice de jeunes gens issus de notre territoire en recherche d'une activité.**

Le Resto U Cormontaigne accueille les salariés des entreprises

Le restaurant universitaire situé au cœur de l'Espace Cormontaigne est propriété de la Communauté d'Agglomération, son exploitation étant assurée par le CROUS Nancy - Metz. Il est également ouvert aux salariés des entreprises et administrations installées sur place, mais aussi au-delà. Pour leur permettre d'accéder facilement à ce service de restauration collective, la Communauté d'Agglomération a fait procéder à des travaux d'aménagement du restaurant, en créant un espace dédié aux professionnels (ligne de self service spécifique et espace de restauration dédié). Ainsi la dénomination de cet établissement - **restaurant universitaire et inter-entreprises** - est devenue réalité à présent. Pour tous renseignements sur les modalités d'accès des entreprises et administrations et la tarification, il convient de s'adresser au CROUS en appelant le 03 87 37 50 00.



L'Agglo partenaire de l'animation économique

À l'occasion de sa réunion du 17 juin dernier, le Conseil de Communauté a renouvelé son soutien à la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle**, organisatrice tous les ans à Thionville d'une **journée d'information dédiée à la Création - Reprise d'entreprises**. Une manifestation qui permet aux créateurs de rencontrer tous les professionnels qui les guideront dans la construction de leur projet : experts-comptables, avocats, notaires, banquiers, Services fiscaux. Pour l'édition 2010, qui s'est déroulée le 28 mai dernier, l'Agglo a confirmé son aide de **4500 €** octroyée chaque année depuis 2006.

Également renouvelé, le soutien à l'organisation du **Salon à l'Envers** par le réseau **Entreprendre en Lorraine Nord**. La Communauté d'Agglomération soutient la manifestation de manière déterminante, à hauteur de **20 000 € par an** et y participe en étant présente sur un stand. En 2009, c'est aux couleurs d'Europolit Lorraine que Portes de France - Thionville avait occupé l'espace d'exposition qui lui était dédié (*notre photo*). Le Salon à l'Envers 2010 aura lieu le **21 octobre** prochain.





C'est jeudi 20 mai dernier en soirée, que **Jean-Marie Halsdorf** est venu en ami et voisin, et surtout en infatigable promoteur de la Grande Région, devenue un domaine de compétence à part entière de son portefeuille ministériel. C'est dire si le Grand-Duché de Luxembourg nous montre une fois encore la voie à suivre en inscrivant la coopération transfrontalière au titre de l'action gouvernementale. C'est d'ailleurs en ces termes que Patrick Weiten a accueilli le Ministre pour une nouvelle rencontre - conférence à L'Amphy de Yutz, après celle donnée, en janvier 2009, par **Jeannot Krecké**, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur du Grand-Duché, alors que la crise économique et financière internationale frappait de plein fouet l'économie mondiale.

Acteur majeur de la coopération transfrontalière, Jean-Marie Halsdorf a rappelé l'action qui fut la sienne lorsque, dans le cadre de la présidence tournante de la Grande Région - qui regroupe la Lorraine, le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie - il lui revint d'en assurer la présidence, au nom du gouvernement dirigé par le Premier Ministre

Un avenir transfrontalier partagé

En accueillant sur le territoire de notre Communauté, Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Ministre de la Défense du Grand-Duché de Luxembourg, à l'occasion des 2^{èmes} Rencontres de l'Agglo, le Président Weiten confirme l'importance aujourd'hui cruciale d'un dialogue rapproché avec les acteurs institutionnels luxembourgeois, en vue de l'émergence de cet ensemble métropolitain transfrontalier exemplaire.

Jean-Claude Juncker. C'est en effet à son initiative qu'a émergé le concept de **métropole transfrontalière polycentrique**, et est apparue comme une évidence, la nécessité de mettre en place des coopérations et partenariats qui scelleront notre avenir commun.

Un GECT, Groupement Européen de Coopération Territoriale existe déjà au sein du Nord mosellan, réunissant les huit communes du Pays Haut Val d'Alzette et les quatre communes luxembourgeoises concernées par le périmètre du site d'Esch-Belval. Une démarche exemplaire dont le Nord mosellan pourrait s'inspirer pour enclencher à son tour une réflexion sur cette question.

Avec 30 % de ses habitants, actifs au Luxembourg - chiffre qui dépasse 50 % dans certaines zones et notamment dans le secteur de Fontoy - notre Communauté doit **inscrire ses actions dans la perspective de la Grande Région**. Sans compter qu'apparaît aujourd'hui un nouveau phénomène, suffisamment significatif pour être repéré et étudié par l'Observatoire de l'Habitat luxembourgeois, l'installation de citoyens luxembourgeois au sein de nos communes, qui ainsi rejoignent chaque jour le flot de « navetteurs » qui se rendent au Luxembourg pour y travailler.

Plus que jamais, c'est donc dans le cadre transfrontalier que doivent être menés à bien les projets d'infrastructures de transport, afin de **préserver l'indispensable mobilité des habitants de nos territoires et faciliter au quotidien**



la vie des familles concernées par l'emploi frontalier. La mise en place de coopérations et partenariats concernant le développement de projets économiques, universitaires, les affaires sociales et hospitalières, la vie culturelle sont ainsi au cœur de l'enjeu.

Les invités à la Conférence du Ministre Halsdorf - élus locaux nord-mosellans, responsables socio-économiques, acteurs de la communauté éducative et du monde associatif - sont venus nombreux écouter le Ministre luxembourgeois, témoignant ainsi de l'intérêt unanimement partagé pour la dimension transfrontalière de notre avenir commun.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'IUT porte haut les couleurs de l'Agglo à Cormontaigne



Au rang des atouts majeurs de notre territoire, il y a l'Enseignement supérieur et la Recherche. Un argument qu'il ne faut surtout pas oublier lorsque l'on évoque l'attractivité du Nord mosellan, compte tenu de la place occupée par l'IUT de Thionville - Yutz. La récente visite effectuée par le Président Weiten, accompagné d'élus communautaires a permis de mesurer l'importance pour le rayonnement de cet établissement de plein exercice rattaché à l'Université Paul Verlaine-Metz, des investissements financés avec le concours de la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville figure en effet parmi les partenaires financiers de l'IUT Thionville - Yutz en participant chaque année au financement d'équipements des laboratoires de recherche utilisés par les enseignants, chercheurs et étudiants. Ainsi, depuis 2006, **183 000 €** ont été accordés au total à l'IUT au titre de l'aide à l'acquisition d'équipements.

Par ailleurs, et pour permettre à l'IUT de mener à bien un programme de recherche de premier plan sur le Miscanthus, une aide de **120 000 €** sur trois ans (40 000 € par an à compter de 2008), a été accordée à l'équipe dirigée par le **Professeur Jairo Falla**, Directeur de l'établissement et animée par Philippe Laval-Gilly, Maître de

conférences. Une équipe internationale qui compte notamment dans ses rangs une jeune doctorante colombienne et un chercheur français venu de l'île de la Réunion.

Un roseau dépollueur

Le **Miscanthus (MXG)** ou roseau de Chine est une graminée qui présente la particularité de pouvoir **absorber les pollutions, organique et minérale**. Les travaux éminents conduits au sein de l'IUT revêtent donc une importance première à l'heure où partout, pouvoirs publics et groupes industriels doivent consacrer des volumes de crédits importants à la dépollution de sites industriels en déshérence, en vue de leur requalification pour y installer de nouvelles activités. L'an dernier, la Communauté d'Agglomération est allée plus loin encore dans son soutien, en dotant les chercheurs d'un crédit exceptionnel de **10 000 €** pour tester in situ le Miscanthus ; c'est en effet sur le **site de la Paix à Fontoy** qu'ont été plantés en mai 2009 des rhizomes de Miscanthus afin de pouvoir mesurer sur un terrain pollué l'effet de la graminée.



D'autres programmes de recherche sont en cours au sein des laboratoires de l'IUT, notamment sur l'**énergie photovoltaïque**, l'équipe de recherche encadrée par Jean-Paul Sawicki et

composée de Pierre Petit et Abdallah Zegaoui concentrant ses travaux, à ce stade, sur les performances des panneaux solaires, et l'étude de l'amélioration de la fiabilité des systèmes. Un domaine de recherche également de premier plan, **au cœur de l'enjeu de Développement durable**.

Les Formations dispensées à l'IUT de Thionville-Yutz

3 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)

- **Génie Biologique**
 - Génie de l'environnement
 - Industries alimentaires et biologiques
- **Génie Industriel et Maintenance**
- **Techniques de Commercialisation**

6 Licences professionnelles

- **Commerce**
 - Commercialisation de produits et services financiers
 - Distribution (*formation en alternance*)
- **Protection de l'environnement**
 - Métrologie de la qualité de l'air
 - Maîtrise des risques industriels et environnementaux (*formation initiale ou en alternance*)
- **Production industrielle**
 - Procédé en contrôle non destructif
 - Maintenance avancée (*formation initiale ou en alternance*)

Plus d'infos sur : www.univ-metz.fr/iut/thionville-yutz



Plateforme multimodale de Dourges, exemple à suivre !

Révéle au printemps 2009, le projet de plateforme industrielle et logistique trimodale sur le site portuaire de Thionville - Illange - Uckange continue à être au cœur de l'actualité communautaire. Depuis l'annonce par le Président de la République, lors de sa venue en Moselle à l'automne dernier, de l'engagement de l'État en faveur du développement du transport fluvial par conteneurs sur la Moselle à partir des trois sites de Frouard, Metz et Thionville - Illange - Uckange, les réunions du Comité de Pilotage présidé par le Préfet de Région se multiplient pour définir la stratégie de développement et planifier les investissements sur chacun des sites.

Aujourd'hui, tous les acteurs concernés peuvent l'affirmer, il existe un consensus sur le développement coordonné et complémentaire des trois sites. Reste maintenant à l'État et aux acteurs concernés à réunir les financements pour assurer la mise en œuvre du projet et notamment réaliser à échéance de 2013, la 1^{ère} phase de travaux, les deux Communautés d'Agglomération Portes de France - Thionville et Val de Fensch y contribuant en réalisant conjointement les **études d'aménagement** du futur site d'Europort Lorraine, tandis qu'une étude économique est actuellement menée par la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle. Par ailleurs, et pour continuer à alimenter leur réflexion et tirer profit des expériences menées ailleurs, les Présidents de Portes de France - Thionville et du Val de Fensch, Patrick Weiten et Philippe Tarillon ont fait le déplacement jusqu'à **Dourges - Nord Pas de Calais, à la fin du mois d'avril dernier**, pour visiter la **plateforme Delta 3**.



Patrick Weiten et Philippe Tarillon



Situé à 25 km au sud de Lille, le site de Dourges s'étend sur **300 hectares**. Il comporte un terminal de transport combiné trimodal : rail, route, voie d'eau, un parc logistique de 330 000 m² d'entrepôts et un centre de services. La plateforme Delta 3 qui est **opérationnelle depuis décembre 2003** a mobilisé plus de 300 millions d'investissements publics et privés, et déjà généré **1500 emplois directs sur le site et autant d'emplois indirects**. Aujourd'hui, Delta 3 envisage une extension sur 115 hectares, et l'implantation de 300 000 m² d'entrepôts supplémentaires. Ces nouveaux aménagements démarreront dès 2011. En moyenne, plus de 100 000 conteneurs ou caisses mobiles transitent annuellement par le terminal de Dourges. D'évidence, ce projet comporte des similitudes avec celui de Thionville - Illange - Uckange, en termes de surface (300 hectares ici également dont on rappellera qu'ils sont immédiatement disponibles) et de perspectives d'emplois directs (1500).

Sans compter que l'environnement transfrontalier du Nord de la France et le contexte de sa proximité immédiate avec la Belgique et les grands ports de la Mer du Nord constituent un argument supplémentaire pour **inscrire le projet nord-mosellan dans son environnement transfrontalier immédiat**.

Incontestablement, la réussite exemplaire de la plateforme de Dourges, portée par les collectivités territoriales et les organismes consulaires avec le soutien de partenaires privés, apparaît comme un encouragement à continuer à promouvoir avec une égale détermination le projet Europort Lorraine.

Pour découvrir la plateforme Delta 3 : www.delta-3.com

Plus d'informations sur Europort Lorraine : www.agglo-thionville.fr

le chiffre à retenir : + 8,3 %

Le transport fluvial se démarque des autres secteurs du transport en enregistrant une hausse de 8,3 % sur les cinq premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 2009. Preuve qu'aujourd'hui, les acteurs de la filière transport et logistique font le choix du fluvial, moins onéreux, moins polluant (il consomme 4 fois moins d'énergie et émet 4 fois moins de CO₂) et plus fiable que le transport sur route, qui est soumis aux aléas des encombrements et aux risques d'accident (source VNF juin 2010).

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Après les transports, une nouvelle mission sur le commerce



Jean-Charles Louis, Président du Conseil de Développement et Maude Korsec

La Communauté d'Agglomération a souhaité se doter d'un Schéma communautaire des Infrastructures et des Transports, document de prospective territoriale qui a vocation à identifier les choix de l'Agglo et indiquer ses priorités d'investissement. Dans ce cadre, elle a sollicité le Conseil de Développement, l'invitant à rendre un avis sur cette question fondamentale, notamment en menant toute une série d'auditions sur **les grands enjeux de la mobilité et des déplacements sur notre territoire au regard de tous les modes de transport**.

Le Conseil de Développement a fait le choix de mener sa réflexion dans le cadre de trois groupes de travail, chacun étant animé par un membre de son assemblée :

- le grand transit dans les euro-corridors, animé par **Maude Korsec**
- les déplacements pendulaires transfrontaliers, animé par **Daniel Preslier**

Pour l'assister dans ses choix stratégiques sur les grands dossiers qui conditionnent l'avenir de son territoire, la Communauté d'Agglomération peut compter sur son Conseil de Développement, organe consultatif représentant toutes les forces vives socio-économiques, présidé par Jean-Charles Louis.



Daniel Preslier et Jean-Pierre Mélis

- les transports en commun au sein du Périmètre de Transport Urbain, animé par **Jean-Pierre Mélis**.

À l'issue d'un travail qui s'est prolongé sur près d'un an, et après avoir rendu son avis, le Conseil de Développement, à la demande de l'Exécutif communautaire, a présenté ses travaux à l'ensemble des élus des conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération, lors d'une réunion qui s'est déroulée le 27 avril dernier.

Désormais, il appartient aux élus communautaires de plancher à leur tour sur le document, à l'occasion d'un débat en Conseil de Communauté suivi d'un vote. Cette phase finale aura lieu à la fin de l'année, après que les communes qui sont aujourd'hui

consultées sur le projet auront transmis en retour leurs remarques, lesquelles seront partagées par les membres du Bureau communautaire lors d'une réunion spécifique en octobre.

L'atout commerce en ligne de mire

Le Conseil de Développement a enchaîné immédiatement avec une nouvelle mission, dédiée cette fois au commerce et aux services.

Identifier les moyens à mettre en œuvre pour encourager et dynamiser les enseignes commerciales est au centre de cette réflexion, les deux objectifs essentiels étant d'une part, de **valoriser l'atout commerce de notre territoire** et renforcer son impact dans un environnement transfrontalier fortement concurrentiel et d'autre part, **d'envisager sous quelle forme participer au maintien du commerce de proximité et au développement des services, dans les petites communes**.

Sur la base des contacts préalables menés par **Édith Talarczyk, Assesseur délégué au Commerce et Première Adjointe au Maire de Terville**, les membres du Conseil de Développement procèdent à leur tour à des auditions des professionnels du secteur et des organismes représentatifs. L'avis du Conseil de Développement est attendu pour la fin de l'année.

Nouveaux chantiers en vue

Le vote du Budget de l'Assainissement, lors de la session budgétaire de mars dernier, a été l'occasion de valider le programme de travaux 2010, celui-ci ayant fait l'objet d'une concertation menée par le Vice-Président délégué à l'Assainissement, Jean Klop avec les maires des communes membres. Il était prévu que ce programme puisse être complété par des opérations nouvelles, si des moyens budgétaires nouveaux pouvaient lui être affectés.

Ainsi en mars dernier, les élus communautaires ont approuvé au titre du programme de travaux 2010 plusieurs chantiers d'envergure :

- à Thionville, rue des enfants de la Fensch (1 800 000 €) et ruisseau Nachtweidgraben (120 000 €)
- à Terville, rue du ruisseau (600 000 €)
- à Yutz, secteur Ambroise Paré (466 000 €)
- à Basse-Ham, rue du stade (144 000 €).

468 000 € pour le programme complémentaire 2010

Il se trouve que la bonne gestion des finances communautaires et notamment de la dette ayant permis de faire des économies substantielles sur les frais financiers, la Communauté d'Agglomération a pu dégager des moyens complémentaires. Ainsi, plusieurs opérations nouvelles pourront être réalisées cette année.

Celles-ci ont été approuvées par le Conseil de Communauté, réuni le 17 juin dernier, pour un montant total de **468 000 €**. Elles concernent **Angevillers**, route de Thionville (90 000 €) ; **Basse-Ham**, rue des Saules et rue des Acacias (58 000 €) ;

Terville, cité de Verdun (20 000 € de crédits d'études pour la réfection complète du réseau d'assainissement programmée en 2011) ; **Thionville**, quartier la Milliaire, rue Charles Hermitte (150 000 €) ; enfin, **Yutz**, rue de l'Ancienne Mairie (75 000 €) et quartier Macquenom, 1^{ère} tranche (75 000 €).



Jean Klop, Vice-Président délégué à l'Assainissement, Maire de Manom

Le zonage d'assainissement sur la bonne voie

Enfin, l'on ajoutera que c'est également lors de ce même Conseil de Communauté du 17 juin que les élus communautaires ont approuvé le **projet de zonage d'assainissement, établi en application du Code Général des Collectivités Territoriales**. Il identifie les différentes zones du territoire selon qu'elles sont desservies - ou ont vocation à l'être - par un dispositif collectif ou individuel d'assainissement.

Issu d'une étude confiée à un bureau d'études extérieur, ce projet de zonage a été validé à ce stade par l'ensemble des communes membres. Il sera **soumis prochainement à enquête publique** dans chacune d'entre elles. Après quoi, et sous réserve de l'avis favorable du commissaire enquêteur, il sera enfin proposé à la validation finale de l'assemblée communautaire. Il deviendra alors officiel et sera intégré aux annexes sanitaires des documents d'urbanisme.



Jackie Lagrange, Assesseur délégué aux Loisirs

Base de loisirs nautiques de Basse-Ham : les pelleteuses bientôt en action !

Le projet d'aménagement touristique prévu à Basse-Ham prend forme. Figurant au rang de Grand Projet de l'Agglo, il a nécessité dans une première phase des études techniques préalables importantes. Celles-ci ayant conclu à la faisabilité de l'implantation d'une base de loisirs nautiques avec un port ouvert sur la Moselle, et alors que le dossier de création de ZAC a été approuvé le 1^{er} octobre dernier, le dossier entre cet été dans sa phase opérationnelle.

Première étape majeure de la réalisation du projet, le creusement de l'étang qui accueillera le port de plaisance va être réalisé très prochainement. C'est en effet ce qu'a décidé le Conseil de Communauté lors de sa séance du 17 juin dernier, sur la base du rapport présenté par l'Assesseur délégué aux Loisirs et Adjoint au Maire de Basse-Ham, **Jackie Lagrange**.

« **Un pas de géant pour la réalisation du projet** » a-t-il déclaré en séance, en proposant à l'assemblée d'adopter la décision fixant à **1M€** le coût du dragage de l'étang. Une opération qui devra intervenir au cours de l'été, aux plus basses eaux, le creusement devant permettre d'accueillir des bateaux ayant un tirant d'eau de 2 mètres.

C'est à la **société Eurogranulats** que sont confiés ces travaux, qui, parce qu'elle est la société exploitante de la friche

industrielle voisine du plan d'eau, pourra accueillir les sédiments excavés (50 000 m³) pour stockage après égouttage. **La durée du chantier est estimée à cinq mois environ**, la cadence d'extraction étant fixée à 10 000 m³ par mois.

Un port de 90 anneaux

Suivront, dans une seconde phase, la pose des **palplanches** pour stabiliser les berges du bassin, le creusement d'un **chenal** pour le raccordement à la Moselle, l'installation des **pontons** et pose des **anneaux** pour l'amarrage des bateaux, sans oublier la construction du bâtiment destiné à la **capitainerie**. L'ensemble de l'investissement représente un coût évalué à ce stade à **4,1 M€**. Bien sûr, pour mener à bien ce projet, la Communauté d'Agglomération a sollicité les **concours financiers de l'État, de la Région et du Département**.



La Base de loisirs nautiques constitue pour notre territoire un **projet exemplaire**. Répondant à la volonté d'**aménager durablement l'espace communautaire**, ce projet s'inscrit également dans une **démarche de valorisation de son patrimoine naturel et paysager**, comme il concerne également la promotion de son **économie du tourisme et des loisirs**, deux segments d'activité pour lesquels notre territoire a des atouts à faire valoir eu égard à sa **géographie transfrontalière**.





Marcelle Brier, Vice-Présidente déléguée à la Petite enfance, Maire d'Angevillers

Équipements d'accueil des jeunes enfants : l'Agglo montre l'exemple

Alors que la Communauté d'Agglomération a fait le choix en 2007 d'intervenir dans le domaine de la Petite enfance et a proposé de réaliser trois équipements d'accueil des jeunes enfants, représentant au total 120 places nouvelles, les décisions prises par le Conseil de Communauté du 17 juin, sur la base des rapports présentés par Marcelle Brier, Vice-Présidente déléguée à la Petite enfance, marquent l'aboutissement de cette volonté. Le multiaccueil de Yutz (40 places) ouvrira ses portes dès la rentrée de septembre et les projets de Fontoy et Thionville sont désormais lancés.

C'est à côté de l'Amphy à Yutz, au cœur de la ZAC de l'Olympe II, que les enfants seront accueillis à partir de la rentrée de septembre. Une réalisation exemplaire achevée dans un délai de moins d'un an, la cérémonie de pose du 1^{er} clou de ce beau bâtiment à ossature bois ayant eu lieu le 18 septembre 2009. Outre ses qualités esthétiques, cette construction présente également l'avantage de répondre aux normes Basse Consommation qui lui ont valu d'être labellisée par l'ADEME au titre du programme PREBAT 2009 / Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Énergie dans les Bâtiments. Ainsi, le chauffage ne représentera que 9% des dépenses d'énergie, là où, dans une construction « courante », il compte pour 50 %.

Investissement de 1 800 000 €, le multiaccueil de Yutz a obtenu des concours financiers à hauteur de 80% au total, de l'Union Européenne au titre du FEDER, de l'État, du Conseil Général de la Moselle, de la Caisse d'Allocations Familiales 57 (CAF). Sans oublier de citer enfin l'ADEME qui, au titre du PREBAT, a participé au financement des investissements éco-responsables. Pour compléter l'information financière sur ce projet, l'on ajoutera que la CAF 57 supportera également 50 % du coût du premier équipement nécessaire au démarrage de la structure (mobilier enfants, jeux, mobilier de bureau, informatique, linge, vaisselle...).



Le multiaccueil de Yutz ouvrira dès septembre

Une gestion déléguée

Ayant fait le choix de déléguer la gestion et l'exploitation de l'équipement à une structure spécialisée, la Communauté d'Agglomération a donc lancé une procédure de Délégation de Service Public, au terme de laquelle et après analyse des dossiers de candidature et audition des candidats, c'est la Croix Rouge de Moselle, par ailleurs gestionnaire de la crèche de Manom, qui a été retenue pour une durée de 7 ans. Conformément à la convention liant les deux parties, la Communauté d'Agglomération participera au fonctionnement de la structure sous forme d'une subvention d'équilibre plafonnée à 200 000 € annuels, et compensée pour moitié environ par la CAF.

En marge des espaces dédiés à l'activité d'accueil des enfants et donc confiés à la Croix Rouge, le bâtiment accueillera également les permanences du Relais Assistants Maternels (RAM) communautaire dont on rappellera qu'il a pour mission principale d'informer et guider les parents quant au choix d'un mode de garde pour leur enfant et de les mettre en relation avec le réseau d'Assistants Maternels, quand c'est la solution de la « nounou » qui est privilégiée.

30 places à Fontoy, 50 à Thionville



Le 17 juin 2010 est une date clé pour la poursuite des investissements Petite enfance. C'est en effet à l'occasion de cette réunion du Conseil de Communauté qu'ont été approuvés les deux programmes de Fontoy, Quartier du Haut Pont et Thionville Côte des

Roses. À Fontoy, l'ancienne école du quartier du Haut Pont va être réhabilitée dans le cadre d'un budget travaux établi à 1 185 000 €. Et compte tenu du caractère exemplaire, unanimement salué, du multiaccueil de Yutz, la même démarche environnementale est mise en œuvre pour Fontoy, le projet étant proposé au programme PREBAT 2010. Les concours financiers sollicités sont identiques à ceux obtenus pour le multiaccueil de Yutz, les marchés de travaux en cours d'attribution. Tout est donc prêt pour un démarrage du chantier au cours de l'été et la réalisation de cet investissement à échéance de septembre 2011.

Bien entendu, les permanences du RAM communautaire organisées chaque mois à Fontoy s'y tiendront aussi, sitôt le bâtiment opérationnel.

Du côté de Thionville, c'est au sein de l'ancienne école Saint-Hubert aujourd'hui désaffectée, au cœur du quartier de la Côte des Roses, que va être réalisé l'équipement de 50 places, le bâtiment en extension, prévu dans le cadre du programme, étant destiné au RAM communautaire aujourd'hui installé dans les locaux du CCAS de Thionville, boulevard Jeanne d'Arc.

Des réalisations aux normes Basse Consommation

Estimé à 1 650 000 €, le coût de réhabilitation et d'extension du bâtiment intégrera donc les investissements liés à la démarche environnementale voulue par l'Agglo, témoignant une fois encore de la nécessité qu'il y a aujourd'hui à « imprimer la marque Développement durable » sur l'ensemble des réalisations communautaires.

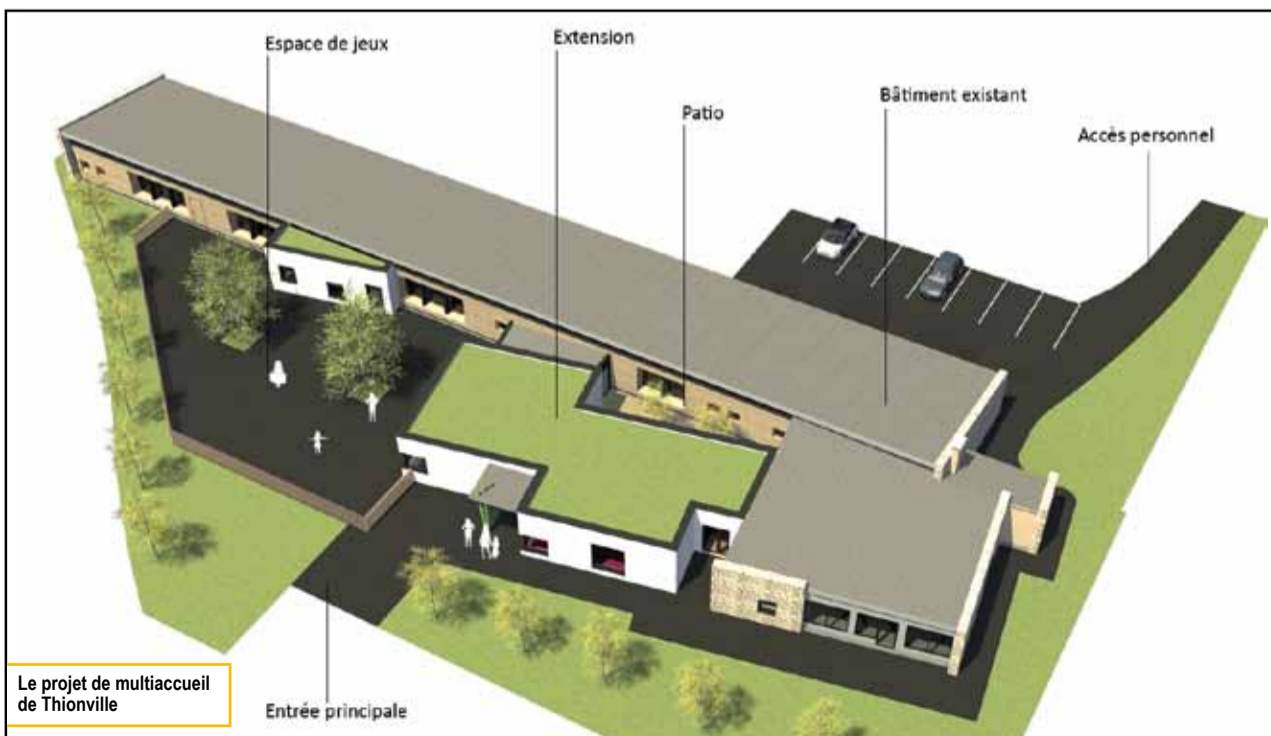
Comme les autres constructions, celle de Thionville se traduira alors par la mise en place de matériaux performants en termes d'isolation, de menuiserie, de ventilation, de chauffage et d'électricité et la pose de panneaux solaires pour assurer la production d'eau chaude sanitaire.

Proposé au programme PREBAT, le multiaccueil de la Côte des Roses devrait bénéficier lui aussi des mêmes concours financiers extérieurs (Union Européenne au titre du FEDER, État, Conseil Général de la Moselle, CAF 57 et ADEME), l'objectif étant, à l'instar des deux autres projets, d'obtenir son financement total à hauteur de 80 %, 20 % restant à la charge de la Communauté d'Agglomération.

À l'issue de la procédure de consultation des entreprises, les travaux pourront être engagés à la fin de cette année, pour une durée de chantier estimée à 15 mois.

Les deux projets de Fontoy et Thionville seront eux aussi gérés et exploités dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Les partenaires financiers de l'Agglo



Le projet de multiaccueil de Thionville



Roger Quetelard, Vice-Président délégué à la Politique de la Ville, Maire de Kuntzig

Contrat Urbain de Cohésion Sociale : soutien aux personnes fragiles

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de la Communauté d'Agglomération, adopté en Conseil de Communauté en décembre 2006, a été signé avec l'État début 2007 pour une durée de trois ans initialement, prolongée exceptionnellement d'une année (2010). Chaque année, la mise en œuvre du CUCS passe par un important travail partenarial avec les communes et associations concernées, sous l'égide du Vice-Président Roger Quetelard, afin d'identifier les actions relevant de projets communaux et intercommunaux qui seront soutenues financièrement.

Pour 2010, ce programme comporte 58 actions représentant un coût de plus de **2,3 M€**, pris en charge par l'État, le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de la Moselle, la CAF, les communes et intercommunalités concernées...

Lors de sa séance du 17 juin dernier, le Conseil de Communauté a décidé pour sa part de soutenir **27 projets intercommunaux** portés par des associations œuvrant quotidiennement auprès des **publics prioritaires** dans les quartiers de **Terville, Yutz et Thionville** ou sur un territoire dépassant quelquefois largement le bassin de vie thionvillois.

Ainsi, le CUCS peut être considéré comme l'instrument coordonné et privilégié pour intervenir financièrement dans toute une panoplie d'actions relevant de la **citoyenneté** et de la **prévention de la délinquance, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité, de l'emploi et de l'insertion par l'économie...**

La présentation, ici, de trois opérations spécifiques financées par la Communauté d'Agglomération au titre du CUCS 2010 illustre particulièrement les objectifs d'insertion sociale poursuivis dans ce cadre.

Le Point d'Accueil et Écoute des Jeunes (PAEJ) / Association Émergence



Permettre à des jeunes de 11 à 25 ans de pouvoir déposer une parole dans un lieu neutre, en présence de professionnels garantissant la confidentialité et l'anonymat est l'objectif premier du PAEJ situé à Thionville et ouvert à l'ensemble des jeunes et/ou des parents du bassin de vie thionvillois. Le PAEJ se définit ainsi comme « **un premier lieu d'écoute non institutionnalisé** » bénéficiant d'un accueil libre ou sur

rendez-vous où peuvent être abordées toutes les questions relatives à l'adolescence (mal être, scolarité, conflits familiaux, sexualité, addictions...).

Les professionnels - un éducateur spécialisé et une psychologue de la santé - écoutent sans jugement les personnes, première étape pouvant donner lieu, en fonction des situations, à un accompagnement personnalisé dans le cadre d'une série d'entretiens afin de prendre le temps de clarifier, d'avancer et d'initier les solutions qui s'imposent.

Cette toute nouvelle structure, qui a ouvert ses portes en novembre 2009 au centre de Thionville, vient donc **renforcer le dispositif de la médiation** sous toutes ses formes (médiation familiale, médiation en milieu scolaire, médiation sociale de voisinage...) et à destination de tous les publics dont l'association Émergence s'est fait la spécialité et que la Communauté d'Agglomération a fait le choix de soutenir à hauteur de **45 000 €** (dont 19 500 € de crédits État spécifiques à la Politique de la Ville).

Pour prendre contact avec le PAEJ :
25, rue de la Vieille Porte - 57100 Thionville
Tél. : 03 82 84 61 12
Mél : paej57@orange.fr

Les Jardins d'Husange / Association Tremplin Chantiers

Les Jardins d'Husange sont une exploitation maraîchère de 4 ha qui cherche à **faciliter le retour à l'emploi des personnes en grande difficulté sociale**, leur permettant de retrouver le chemin de l'emploi par le biais d'une activité support.



La finalité de l'action est bien de reprendre confiance en soi, de renouer un lien social et d'élaborer un projet professionnel. Deux notions prévalent dans la mise en place de cette action : l'insertion sociale et la notion de proximité. Une proximité à laquelle chacun pourra goûter, la production maraîchère bio d'Husange étant disponible à la vente pour les grossistes mais aussi les particuliers du thionvillois. On peut en effet se procurer les « paniers de la semaine » proposés par l'association Tremplin Chantiers, l'occasion de consommer des produits locaux « bio » tout en soutenant une action exemplaire. **24 000 €** ont ainsi été accordés par l'Agglo pour le financement de cette action (dont 14 300 € de crédits État).

Plus d'infos sur : www.lesjardinsdhusange.e-monsite.com

Mise à disposition de véhicules à bas prix pour les publics démunis / Association MOB'EMPLOI



La **mobilité des personnes en difficulté** est une condition fondamentale dans le processus d'insertion sociale et de retour à l'emploi. Pour les bénéficiaires des minima sociaux, les travailleurs pauvres ou les jeunes sans ressources, l'absence de mobilité est un handicap supplémentaire et un frein à l'emploi, à la formation ou à la recherche d'emploi.

Face à ce constat, MOB'EMPLOI a développé une offre dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer. En donnant à des personnes économiquement faibles la possibilité de louer à coût modique un véhicule motorisé (deux roues ou automobile) pour se rendre sur leur lieu de travail, et en permettant ainsi à un public, que l'absence de mobilité maintenait éloigné de l'emploi, de s'insérer professionnellement, MOB'EMPLOI répond très concrètement à l'un des objectifs éminents du CUCS :

favoriser le retour à l'emploi.

Mise en place en 2008, cette action a déjà bénéficié à 24 personnes en 2009 pour un équivalent de 2180 jours de location.

La Communauté d'Agglomération a accordé à cette action un soutien de **7000 €** (dont 3728 € de crédits État).

L'antenne thionvilloise MOB'EMPLOI gère par ailleurs la « station vélos » située à la Gare de Thionville dont les services sont de plus en plus appréciés par le public, adepte des modes doux de déplacement.

Plus d'infos sur : www.mobemploi.fr



Visites de chantier, inauguration...

Retour sur quelques manifestations qui ont émaillé la vie de l'Agglo ces dernières semaines.

Restauration de l'église Saint-Maximin, Thionville



Chaque année, est mis en œuvre un programme de travaux sur les édifices culturels. Mise en sécurité des édifices, accès aux personnes à mobilité réduite, entretien du patrimoine sont les principaux objectifs poursuivis par la Communauté d'Agglomération. Depuis sa création en 2004, ce sont **3,8 M€** qui au total ont été consacrés à des interventions sur les églises et chapelles, les temples ou la synagogue.

À partir de cette année, c'est l'église Saint-Maximin de Thionville, unique monument classé au titre des Monuments Historiques qui va bénéficier d'un programme de restauration de grande ampleur. Mise en conformité électrique de l'édifice et du presbytère (**135 000 €**), rénovation du chœur (**220 000 €**) et du baldaquin (**40 000 €**) sont au programme 2010, les années suivantes (2011, 2012, 2013) devant être consacrées à la restauration du transept (estimée à **600 000 €**). C'est dire l'importance du programme décidé par les élus communautaires, et pour lequel des concours financiers sont sollicités auprès de

l'État / Drac de Lorraine et du Conseil Général de la Moselle.
À l'occasion de la venue de l'architecte en chef des Monuments Historiques, **Christophe Bottineau**, le Président **Patrick Weiten** s'est rendu sur place, le 28 avril dernier, pour présider une réunion de présentation des futurs travaux, en présence de **Josiane Khaznadar**, Assesseur délégué aux Cultes, **Henri Ferretti**, Président du Conseil de Fabrique et l'Archiprêtre **Jean Gantzer**.
L'église Saint-Maximin célèbre cette année son 250^{ème} anniversaire.

De Thionville à Metz, à bicyclette !



Après avoir réalisé un important programme de création d'itinéraires cyclables au sein des communes de la vallée qui atteint aujourd'hui **23,6 km**, la Communauté d'Agglomération engage à compter de cette année un nouveau programme tout aussi ambitieux de 20 km, pour relier les communes du plateau et créer des liaisons intercommunales vers le Val de Fensch et l'Arc mosellan.
Premier chantier cette année, celui du **tronçon entre Thionville et Uckange le long de la Moselle**, depuis l'écluse Robert Schuman jusqu'à la passerelle entre Illange et Uckange.

Un itinéraire particulièrement agréable, qui s'inscrit dans le développement de la Véloroute Voie Verte Charles le Téméraire. D'ici à la fin de l'année, et compte tenu de investissements réalisés par les Intercommunalités concernées au long du sillon mosellan, il sera possible aux amateurs de vélo et aux cyclotouristes qui sillonnent notre région dès le retour des beaux jours de se rendre à Metz en toute sécurité.

Manom inaugure sa rue des Tilleuls



C'est vendredi 11 juin, que le Vice-Président délégué à l'Assainissement et Maire de Manom, **Jean Klop** a inauguré la rue des Tilleuls où une importante opération de requalification a été menée entre août 2009 et avril 2010 à l'initiative de la commune.
Un programme qui a comporté une phase de travaux menés par la Communauté d'Agglomération pour la réfection complète du réseau d'assainissement. **665 000 €** ont ainsi été consacrés à cette opération qui avait été précédée au printemps 2009 d'une intervention sur le réseau de la rue du Cimetière sans ouverture de chaussée.

Retour en images sur le mondial de Paramoteurs de Basse-Ham



Ces quelques images de la remarquable manifestation organisée par l'association Grand Air les 25, 26 et 27 juin, sur les rives de la Moselle à Basse-Ham, témoignent de l'importance de l'événement, salué par le passage de la Patrouille de France. Une réunion d'engins volants extraordinaires pour le plus grand plaisir des spectateurs qui ont partagé le rêve d'Icare de ces pilotes venus du monde entier ! L'envergure internationale de ce rassemblement n'a pas échappé à la Communauté d'Agglomération qui lui a accordé à ce titre un soutien financier.

En septembre, c'est au **Tour de Moselle cycliste 2010** que la Communauté d'Agglomération apportera une aide, alors que la compétition fera étape sur notre territoire, à Basse-Ham et Thionville. La Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville sera le partenaire exclusif de la compétition pour le classement de la meilleure équipe.



Culture

Les éléments remarquables du patrimoine de la vallée s'exposent

Bien connaître son patrimoine pour en assurer la sauvegarde et la promotion, c'est ce qui a conduit la Communauté d'Agglomération, sous l'égide de son **Assesseur délégué à la Culture, Marie-Paule Dumonteil**, à procéder à l'**inventaire du patrimoine de ses communes**. Un travail de fond mené avec le Service de l'Inventaire Régional qui a d'abord concerné les sept communes de la vallée avant de se poursuivre sur les six communes du plateau (Angevillers, Fontoy, Havange, Lommerange, Rochonvillers et Tressange). Réalisé sur l'ensemble de l'année 2008, ce dernier a fait l'objet d'une restitution sous la forme d'une exposition itinérante au sein des communes du plateau à l'automne 2009.

S'inscrivant dans la poursuite de ces missions, une réactualisation de l'inventaire des communes de la vallée (Basse-Ham, Illange, Kuntzig, Manom, Terville, Thionville et Yutz) a été menée ces derniers mois et, à nouveau, la Communauté d'Agglomération entend livrer au grand public les résultats de ses investigations avec la conception d'une nouvelle exposition.

Résolument tournée vers le grand public, celle-ci présentera 35 panneaux richement illustrés et commentés, qui déclineront de manière synthétique les éléments particulièrement remarquables qui ont pu être répertoriés à l'occasion de cette nouvelle mission organisée autour de plusieurs thématiques :

- l'histoire et la géographie,
- le patrimoine industriel (usines et brasseries),
- l'architecture allemande,
- l'orfèvrerie et le mobilier religieux,
- l'architecture religieuse (églises et cimetières)...

Cette exposition itinérante fera une **première étape à Illange à partir du 1^{er} octobre 2010** et sillonnera ensuite toutes les communes de la vallée. Toutes les informations relatives au déroulement de cette exposition seront disponibles, le moment venu, sur le site Internet de l'Agglo.



Le vieux château de Volkrange



Le château de La Grange, Manom

Journal de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville N°15 - Juin 2010 - N° ISSN : 1779-0395 - Dépôt Légal : 2005 12.0097
Directeur de la publication : Patrick Weiten, Président de la Communauté d'Agglomération
Rédaction : Service Communication
Conception et réalisation : Horizon Bleu
Crédits photographiques : Philippe Gisselbrecht, Michel Poinignon pour la photothèque communautaire - **Vues aériennes** : © 4 Vents CAPFT.
Impression : Est-Imprimerie - Tirage : 40000 ex.
Site internet : www.agglo-thionville.fr
Pour joindre la Communauté d'Agglomération : 03 82 526 526.